

COMMUNIQUÉ

Pour diffusion immédiate

DE NOUVELLES INITIATIVES DÉDIÉES AUX HABITATS FAUNIQUES EN FORÊT PRIVÉE

Québec, le 18 février 2016 - La Fondation de la faune du Québec est heureuse d'annoncer les dix-neuf projets qui reçoivent une aide financière du programme *Faune-Forêt*, pour un montant total de 245 420 \$. Ces initiatives visent la protection et la mise en valeur des habitats fauniques sur des terres privées.

Mentionnons le projet de l'Agence forestière des Bois-Francs qui élaborera un portrait et un plan d'orientation pour dix ravages de cerfs de Virginie du Centre-du-Québec. Le portrait permettra, dans un premier temps, de connaître la qualité de l'habitat hivernal du cerf de Virginie et le potentiel de travaux d'aménagement sylvicole pouvant y être réalisés sur un horizon de dix ans. Par la suite, le plan d'orientation présentera une stratégie d'aménagement pour chacun des ravages en tenant compte des problématiques d'habitat et d'aménagement forestier. Cet exercice vise la prise en compte des besoins actuels du cerf lors des travaux sylvicoles financés par l'Agence forestière.

De son côté, Nature-Action Québec travaillera sur la conservation volontaire de milieux forestiers, dont les forêts matures, situés dans les corridors écologiques de la MRC de la Haute-Yamaska en Montérégie. Ce projet vise notamment à maintenir des habitats forestiers de qualité à proximité du mont Yamaska et son piémont pour une variété d'oiseaux et autres groupes d'espèces. Nature-Action Québec procédera d'abord à la caractérisation de vingt lots boisés où se trouvent des habitats fauniques à haute valeur écologique. Par la suite, un cahier personnalisé sera remis à chaque propriétaire. Les propriétaires seront ensuite invités à signer une déclaration d'intention pour la protection du milieu naturel et de ses habitats fauniques en adoptant les pratiques favorisant le maintien d'un couvert forestier.

« Nous sommes fiers d'encourager les propriétaires de boisés à s'engager envers la protection et l'amélioration des habitats fauniques sur leurs terres, souligne M. André Martin, président-directeur général de la Fondation de la faune. Ces initiatives favorisent la cohabitation d'une sylviculture responsable et du maintien de la biodiversité ».

Le programme *Faune-Forêt* permet de soutenir les initiatives de protection et de mise en valeur des habitats fauniques en forêt privée. Pour plus de renseignements, visitez le site Internet de la Fondation de la faune.

À propos

La Fondation de la faune du Québec a pour mission de promouvoir la conservation et la mise en valeur de la faune et de ses habitats. C'est grâce à la contribution de plus d'un million de chasseurs, de pêcheurs et de trappeurs du Québec, de milliers de donateurs et de nombreuses entreprises privées que la Fondation soutient depuis 1987 plus de 2 000 organismes partout au Québec, créant un véritable mouvement faunique.

- 30 -

Source :
M^{me} Geneviève Lacroix
Coordonnatrice de projets
418 644-7926, poste 139
genevieve.lacroix@fondationdelafaune.qc.ca

Renseignements :
M^{me} Annabelle Avery
Coordonnatrice de projets
418 644-7926, poste 120
annabelle.avery@fondationdelafaune.qc.ca